

Elections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école du **VENDREDI 10 OCTOBRE 2025**

Les deux parents votent

Un vote par parent quel que soit le nombre d'enfants que vous avez dans l'école
1 ENVELOPPE MARRON = matériel de vote pour chaque parent

Le vote se fera uniquement par correspondance.

A cet effet, le matériel suivant est mis à disposition de chaque parent dans une enveloppe MARRON

(1 enveloppe MARRON= matériel de vote pour chaque parent) :

- ✚ 1 petite enveloppe de COULEUR (1 enveloppe par parent)
- ✚ 1 enveloppe BLANCHE (1 enveloppe par parent)
- ✚ 2 bulletins de vote (ne rien inscrire sur la liste choisie, ne pas entourer de nom)
- ✚ 2 professions de foi (ne pas insérer les professions de foi dans les enveloppes)

L'enveloppe BLANCHE contenant votre vote peut être ramenée **dès demain** à l'école et jusqu'à la clôture du scrutin du vote par correspondance, soit **vendredi 10 octobre 2025 à 9h00**.

